

Formation et tests CACES®

Engins de chantier – R372m

Objectifs pédagogiques :

Permettre aux conducteurs d'engins de chantier d'actualiser et de parfaire leurs connaissances théoriques et pratiques en matière de conduite en sécurité et de réglementation. Préparer éventuellement le conducteur au passage des épreuves théoriques et pratiques du CACES® conduite d'engins de chantier suivant la R 372m.

Programme Formation Théorique

I- REGLEMENTATION

- ✗ Réglementation et sécurité.
- ✗ Comportement en situation d'utilisation d'engins de chantier.
- ✗ Connaissances de base du code de la route :
- ✗ Identification et connaissance de la signalisation routière.
- ✗ Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières.
- ✗ Règles particulières de circulation des engins de TP.
- ✗ Devoirs et responsabilités des conducteurs d'engins de chantier :
- ✗ Réglementation relative à la conduite d'engins de chantier.
- ✗ Risques liés à l'utilisation des engins, et prévention.
- ✗ Informations spécifiques aux chantiers.
- ✗ Responsabilités et pénalités encourues.

II- TECHNOLOGIE

Technologie et connaissance de l'engin de chantier :

- ✗ Les différents organes.
- ✗ La préparation à la mise en route.
- ✗ Les précautions lors de l'arrêt.

III- SECURITE MANIABILITE

Risques inhérents au fonctionnement de l'engin et les règles de conduite.

Etudes de cas et exposés sur les thèmes suivant :

- ✗ Connaissance du chantier.
- ✗ Pose canalisations (gaz, électricité, Telecom, eau...).
- ✗ Les travaux de démolition, le terrassement, le levage et l'élinguage.

MODALITES

Public concerné :

Personnes appelées à conduire les engins de chantiers

Pré requis :

Aptitude médicale à la conduite d'engins de chantier. Avoir 18 ans.

Durée de la formation :

Formation initiale pour personnel possédant une expérience de la fonction :
- 1 jour de formation théorique soit 7 heures
- 1 jour de formation pratique soit 7 heures
- 1 jour de présentation aux tests CACES® soit 7 heures.

Recyclage (tous les 10 ans) :

- 1 jour de formation théorique et pratique soit 7 heures
- 1 jour de présentation aux tests CACES®

Nombre de candidats :

Groupe de 6 personnes maximum.

Moyens pédagogiques :

Formateur et testeur Engins de chantier. Tableau. Vidéo projecteur.

Lieu de la formation :

Dans votre entreprise ou en centre de formation

Moyens pédagogiques :

Formateur Engins de chantier. Tableau. Vidéo projecteur. Testeur CACES®

Validation de la formation :

- Une attestation de formation.
- CACES® pour les participants ayant réussi les épreuves théoriques et pratiques.

Programme Formation Pratique

I- REGLEMENTATION

Prise en main et prise de poste :

- ✘ Déplacement, recherche de gabarit, calage et préparations.
- ✘ Vérifications.
- ✘ Visibilité et installation au poste de conduite.

Fin de poste :

- ✘ Stationnement sur parc
- ✘ Vérifications générales
- ✘ Etablissement des rapports
- ✘ Entretien journalier

II- TECHNOLOGIE

Rappel des connaissances mécaniques :

- ✘ Le moteur, les organes principaux et le système de transmission.

III- SECURITE MANIABILITE

Circulation à vide :

- ✘ Sur piste accidentée
- ✘ Sur piste avec obstacle
- ✘ Montée et Descente

Circulation en charge :

- ✘ Sur piste accidentée
- ✘ Sur piste avec obstacle
- ✘ Montée et Descente

Transport de charges :

- ✘ Charges longues
- ✘ Charges lourdes
- ✘ Charges mobile (fluide)
- ✘ Charge encombrantes (avec guidage)

Positionnement :

- ✘ Sur stockage
- ✘ Sur aire d'évolution
- ✘ Chargement d'engin de transport






Optimisation de production :

- ✘ Cycle de rendement
- ✘ Positionnement par rapport à l'engin de transport
- ✘ Positionnement par rapport au support de stockage

IV- TESTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Engins de chantier – R372m

Les différentes catégories

CATEGORIES		ENGINS CONCERNES
	Catégorie 1	Petits engins de chantiers <ul style="list-style-type: none"> - Mini-pelle ≤ 6T - Mini compacteur ≤ 4, 5 T - Mini chargeur ≤ 4, 5 T - Tracteurs agricoles ≤ 50ch - Moto basculeurs - Balayeuses auto portées ≤ 50ch - Machines à peindre les lignes
	Catégorie 2	Engins d'extraction et/ou de chargement à déplacement séquentiel <ul style="list-style-type: none"> - Engins de travaux souterrains - Pelles hydrauliques > 6T (pneus ou chenilles) - Engins de fondation ou de forage - Trancheuse
	Catégorie 3	Engins d'extraction à déplacement alternatif <ul style="list-style-type: none"> - Bouteur - Tracteurs à chenilles - Pipe layer
	Catégorie 4	Engins de chargement à déplacement alternatif <ul style="list-style-type: none"> - Chargeuses > 4,5 T - Chargeuses-pelleteuses (tracto-pelles)
	Catégorie 5	Engins de finition à déplacement lent <ul style="list-style-type: none"> - Raboteuse - Finisseur - Machine à coffrages glissants - Répandeuse à liant - Gravillonneur automoteur

	<p>Catégorie 6</p>	<p>Engins de réglage à déplacement alternatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Niveleuse (Grader)
	<p>Catégorie 7</p>	<p>Engins de compactage à déplacement alternatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compacteur >4,5 T (Rouleau)
	<p>Catégorie 8</p>	<p>Engins de transport ou d'extraction transport</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tombereaux > 4,5 T (Dumper) - Décapeuses (Scraper) - Tracteurs agricoles, épareuses > 50 ch
	<p>Catégorie 9</p>	<p>Engins de manutention</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chariot élévateur de chantier ou tout-terrain
	<p>Catégorie 10</p>	<p>Matériel de transport d'engins hors production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Porte-engin - Porte-char - Maintenance - Essais